



DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS DE LA CAPN DES GEOMETRES

CAP DE TABLEAUX D'AVANCEMENT

DU 19 NOVEMBRE 2015

Après avoir délibérément poursuivi sinon aggravé les politiques d'austérité tant sociales que fiscales initiées par ses prédécesseurs, « macronisé » l'économie à coups notamment de lois instituant le travail dominical ou mettant en œuvre le démantèlement des instances prud'homales, criminalisé les mobilisations syndicales, le gouvernement VALLS invente le concept de panique fiscale ! Faisant suite à l'engagement pris la veille par le 1er ministre de neutraliser l'impact de la hausse des impôts locaux affectant certains retraités modestes, Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat au budget a affirmé dans un entretien au Journal du Dimanche que les retraités devant s'acquitter d'impôts locaux cette année (alors qu'ils en étaient jusque-là exonérés), seraient « remboursés sans démarche particulière de leur part ». A la question posée de l'attitude à adopter lors de la réception de son avis d'imposition, la réponse d'ECKERT est sans ambages : « *Ne payez pas* » !...Ce à quoi répondait dès dimanche matin sur Europe 1 le premier d'entre eux : « *tout avis d'imposition reçu doit être évidemment payé !* »

Les services d'accueil des Centres des Finances Publiques, déjà fortement sollicités durant ces périodes d'envoi des avis d'imposition de TH et TF, sont donc à nouveau en 1ère ligne pour répondre à l'afflux massif de ces contribuables désemparés par l'augmentation de leurs impôts fonciers. La DGFIP se doit dès lors de renforcer immédiatement les effectifs de ces services afin qu'ils puissent mener dans les meilleures conditions leur mission d'accueil. Les populations les plus fragiles doivent être reçues dans des conditions dignes et faire l'objet de mesures personnalisées et adaptées à leur situation financière dans les délais les plus courts possibles. En outre, la CGT Finances Publiques demande le rétablissement immédiat de la 1/2 part pour toutes les personnes vivant seules et ayant élevé au moins un enfant. En matière de simplification administrative, force est de constater que la DGFIP ne manque pas de volontarisme et d'autoritarisme pour décourager l'utilisateur de se rendre physiquement dans ses différents points d'accueil que sont encore les Centres des Finances Publiques et les trésoreries !

Au final, c'est bien l'image d'un cafouillage fiscal total qui est renvoyé à l'utilisateur. Les populations fragiles, les « oubliés » d'internet, qui voient fermer les trésoreries de proximité, en sont les premiers témoins. Ces annonces sont, pour la CGT, irresponsables et renvoient, en tout état de cause, une image pour le moins faussée du Ministère des Finances en général, et de notre direction en particulier. Les multiples interventions trahissent la volonté de salir l'image de notre administration : courriers de masse, déclarations médiatiques à l'emporte pièce, gabegie budgétaire évidente : STOP ! Nous ne pouvons aujourd'hui accepter que les politiques plongent la DGFIP et les agents dans une telle situation, et pourquoi le taire, un tel désarroi ! Pour la CGT, cette situation pose la problématique suivante : comment, dans un tel contexte, renforcer le consentement à l'impôt (alors que l'exemple contraire est affiché), mais aussi son contrôle ?

Avec le CICE, les allègements innombrables qui font la joie de Gattaz, caricature patronale, se pose la question de l'utilisation de l'argent public. D'ailleurs, chacun notera que ce dernier s'exprime peu : tous ses souhaits sont exaucés !

Montreuil, le 20/11/2015

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

Cependant, dans la période où la CGT laisse évidemment chacun mettre des mots sur l'horreur qui nous a frappé, nous souhaitons ici attirer l'attention de l'administration sur un aspect peu relayé mais qui va pourtant de soi : l'argent circule, à flot, et permet tout ! Et s'il autorise la rémunération de l'actionnaire et du patronat (qui ne jure que par lui), il véhicule aussi la mort et la violence : comment aujourd'hui ignorer que le Dieu pognon permet d'acheter des armes, de financer à grande échelle le terrorisme, de traiter ou discuter avec des pays qui ne sont fréquentables uniquement parce qu'ils paient « comptants » et en billet vert !

La DGFIP a sa place dans la lutte contre cette violence : contrôler et mettre hors d'état de nuire les circuits financiers occultes, empêcher par son action tant administrative que pénale que celle-ci ne se retourne contre nos concitoyens : n'est-ce pas ici le rôle de notre direction ? Et ce rôle se situe aux antipodes des déclarations d'un Macron ou d'un Sapin : voici où mène votre politique destructrice et inféodée au capital, Messieurs les Ministres ! Et le premier sujet à examiner pourrait bien être JUNKER, spécialiste du blanchiment et « patron » de l'Europe !

Ne vous méprenez pas : il n'est pas question ici de désigner quelque bouc émissaire que ce soit, dans la situation actuelle, mais chacun doit assumer ses responsabilités dans la partie qui se joue et qui se paie au prix fort !

La feuille de route que vous vous êtes fixée demeure inchangée, malgré ces dramatiques événements : suppressions d'emplois dans les départements pilotes de la RPCU (-2 en Ille et Vilaine, encore), une révision foncière plombée par quelques lobbys bien informés... Autant de prétendues ambitions mises à mal par des choix budgétaires incohérents, dictés par le dogme de réduction de la dépense publique qui trouve un écho complaisant chez nos politiques de pacotille ! Cela devient ridicule, et ce sont les agents en général et les géomètres en particulier qui sont en première ligne.

Pourtant des moyens existent : François Hollande a annoncé la création de 8500 nouveaux postes pour la sécurité et la justice. Dans le détail, «5000 emplois de policiers et de gendarmes seront créés d'ici deux ans», «le ministère de la justice disposera de 2500 postes supplémentaires pour l'administration pénitentiaire et pour les services judiciaires» et «l'administration des douanes devra être renforcée de 1000 postes». Le chef de l'état a également promis la fin des réductions d'effectifs dans l'armée. Pour la CGT tout cela est lié : les manques de moyens criants de la fonction publique en général et de la DGFIP en particulier finissent par apparaître au grand jour. Rien ne sert de soigner si personne ne s'attaque aux racines du

mal qui ronge notre société : considérer qu'il vaut mieux voir partout l'Etat reculer et réaliser des économies plutôt que de vouloir affirmer l'action publique, dans tous les domaines. C'est affligeant, inquiétant, d'autant que personne ne veut regarder les conséquences de ces choix. Car au final, comment appréhender ces annonces, sinon considérer qu'à force de réduire les moyens d'action de l'Etat, celui-ci n'est plus en mesure d'assurer ses missions régaliennes ? Quelle politique publique peut-on construire quand on réagit au coup par coup ?

La DGFIP doit aujourd'hui entendre et écouter, par le boycott des organes de concertation, CAP ou GT, que la CGT n'accepte pas, et n'acceptera jamais, la logique de « l'espace vide » : reculer sur les règles de gestion, sur le dialogue social, c'est forcément laisser la place à ceux qui s'affranchissent de tout sans ne jamais rien assumer, ceux pour qui les agents qui subissent cette déréglementation ne sont que des victimes collatérales. Halte au cynisme, à la morgue ambiante ! Il faut replacer l'humain au centre de tout, soit le contraire de ce que notre administration fait aujourd'hui !

Avec 24 suppressions d'emplois annoncées, le corps des géomètres paie encore un lourd tribut dans un contexte d'augmentation de charge avéré : révision et RPCU. Seulement 34 recrutements sont effectués, bien loin des 50 (pourtant insuffisants !) dont il fut question l'an passé. Vous voudriez empêcher les géomètres de faire face à leurs missions que vous ne vous y prendriez pas autrement ! Mais après tout, n'est-ce pas là votre ultime objectif ? Toutes les hypothèses sont plausibles...

La réduction drastique des possibilités de promotion vient en couronnement de l'ensemble ; la baisse est constante et durable, venant encore et toujours frapper les collègues au porte monnaie.

La motivation des agents est mise à rude épreuve, sans que cela semble altérer le cheminement des décideurs ; ce n'est pas le protocole PPCR qui remédiera à cette situation !

Faut-il que cet « accord » soit scélérat pour que le Premier Ministre VALLS s'empresse, au mépris des désaccords de fond affichés par les OS majoritaires, de le mettre en œuvre. Là encore, l'exemple ne viendra pas d'en haut... Il affiche ni plus ni moins au sommet de l'état ce qu'à bien plus modeste échelle le DG applique : le mépris pur et simple du dialogue social... Quelle erreur encore de stratégie : l'obscurantisme n'est pas forcément du côté qu'on croit !

Merci au bureau RH2A pour sa disponibilité lors de la consultation.

Les élus de la CAPN 5